

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Monsieur le Maire informe ses administrés que toute la population des PORTES EN RE sera recensée entre le **jeudi 18 janvier et le samedi 17 février 2024**.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc,...), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transports à développer...

En 2024, la commune des PORTES EN RE est recensée. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné**.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 18 janvier 2024. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous demandera **de répondre à l'enquête sous quelques jours**, et vous proposera de le faire **sur internet**. Il vous remettra à cet effet, des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. **C'est avant tout un acte civique, utile à tous, mais aussi une obligation légale.**

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Je vous remercie par avance de votre participation.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 05 46 29 50 56.
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2024 : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr



Le Maire,

Alain Pochon